

Élections municipales à Sherbrooke

DES ÉLECTIONS SANS GRANDE SURPRISE...

Dimanche le 1^{er} novembre dernier, pour une deuxième fois en peu de temps, les Sherbrookoïses se sont rendus aux urnes afin d'élire celui qui dirigera la ville pour les quatre prochaines années. Et c'est sans véritable surprise que Jean Perreault a été réélu avec une écrasante majorité d'environ 10 000 voix.

Que dire de cette campagne électorale qui a précédé cette élection sinon qu'elle était plutôt morne et qu'en plus, elle laissait présager peu de changement à la mairie. Alors que la candidature de Jacques Jubinville, conseiller et président de la CMTS, aurait dû susciter un débat d'idées (c'est d'ailleurs ce qu'il avait lui-même annoncé) qui aurait intéressé les électeurs, il n'en fut rien. C'est peut-être parce que le candidat à la mairie n'a su utilisé qu'une stratégie dont les électeurs sont de moins de moins friands : discréditer

campagne, plusieurs citoyens ont sûrement entendu au moins une fois quelqu'un de leur entourage critiquer cette façon de faire de monsieur Jubinville.

D'autre part, nous avons vu très peu d'idées nouvelles surgir durant cette campagne. En fait, les deux principaux candidats de cette campagne avaient sensiblement la même vision des choses : gel ou baisse de taxes, réduction de la dette de la ville et création d'emploi. Comment? Personne ne le sait puisque les

Des changements au conseil municipal

Sherbrooke serait-elle une ville avant-gardiste? Ainsi, au conseil municipal, bien que des vieux routiers comme Serge Paquin, Laurier Custeau, Bernard Tanguay ou Jean-François Rouleau soient demeurés en place, on note un changement de taille : pour la première fois de l'histoire de la ville la moitié des conseillers (nous devrions peut-être dire conseillères) sont des femmes. Sauront-elles apporter une vision différente de ce que devrait être la ville de Sherbrooke pour eux? Il est encore trop tôt pour le dire mais cette élection a cependant démontré une chose : les femmes ont maintenant leur place en politique; il s'agit qu'elles la prennent. Dans tous les districts où des femmes se sont présentées, des femmes ont été élues. Ces messieurs n'ont désormais qu'à bien se tenir! Mais peu importe sa composition, un grand défi attend le nouveau conseil municipal.

Un défi de taille

C'est donc Jean Perreault qui a été réélu maire de Sherbrooke jusqu'en 2002. Son plan d'action : gel des taxes pour les quatre ans à venir et réduction de la dette de la ville. Ainsi, monsieur Perreault et son conseil municipi-

pal s'engagent dans une avenue très difficile avec ces deux objectifs parfois contradictoires, les taxes municipales constituant une source de revenus intéressante pour quiconque veut se lancer dans un exercice de réduction de la dette. Comment ira-ton chercher les argents qui serviront à la rembourser? Rien n'a encore été précisé à ce sujet. Il y a fort à parier que l'alternative de couper certains services sera mise sur la table et étudiée avec attention par nos élus et élus. La tentation sera sûrement très forte également de rendre certaines réglementations plus souples pour attirer des investissements, entre autres la réglementation qui vise à protéger notre environnement et qui est plus sévère que dans bien des municipalités du Québec. La population devra donc rester vigilante, suivre avec attention les actions du maire et du conseil municipal, et faire entendre son point de vue, afin que le discours économique n'entrave pas la qualité de vie des Sherbrookoïses.

Dominique Desautels



Photo : archives

Sherbrooke, sa côte King et son « vrai ange gardien »...

ter son adversaire plutôt que de miser sur son plan d'action pour les quatre prochaines années. Il s'agit peut-être là d'une leçon pour tous ceux qui rêvent de faire de la politique un jour. Les électrices et électeurs en ont assez des scènes de ménages des politiciens actuels et veulent de vrais débats d'idées. Durant toute cette

- SOMMAIRE -

- Rupture avec les partis traditionnels p. 2
- Logement social et Coop. du Possible p. 3
- Défense du libre choix pour les femmes p. 4
- L'alphabétisation : un bien grand mot? p. 5
- Communautaire en fête p. 6
- Réseau de solidarité avec le Guatemala p. 8
- Concours de photos « J'aime la vie » p. 9
- Assurance-emploi : NON à Martin p. 10
- Déclaration des droits de l'homme : 50 ans p. 11
- Lecture : un récit québécois p. 12

pal s'engagent dans une avenue très difficile avec ces deux objectifs parfois contradictoires, les taxes municipales constituant une source de revenus intéressante pour quiconque veut se lancer dans un exercice de réduction de la dette. Comment ira-ton chercher les argents qui serviront à la rembourser? Rien n'a encore été précisé à ce sujet. Il y a fort à parier que l'alternative de couper certains services sera mise sur la table et étudiée avec attention par nos élus et élus. La tentation sera sûrement très forte également

Le devoir de citoyen... Trois fois plutôt qu'une

On dit souvent que voter est le devoir de chaque citoyen. Cet automne, les Sherbrookoïses mériteraient bien une mention d'élèves modèles. C'est par trois fois, en deux mois, que nous devons nous rendre aux urnes : d'abord une élection partielle fédérale en remplacement de Jean Charest comme député, puis au municipal, pour réélire Jean Perreault à la mairie et finalement, le 30 novembre prochain au provincial, pour choisir notre député. Encore une élection, dites-vous?

Ne vous en faites pas, le temps des affiches et des campagnes sans saveur sera bientôt révolu... Pour quelques années du moins. Sauf si le maire Perreault décidait de faire un saut en politique provinciale à son tour...

--ÉDITORIAL--

Élections provinciales

DE MOINS PIRE EN MOINS PIRE...

Voilà que les sherbrookoises et sherbrookoises sont appelé-e-s pour la troisième fois à aller voter en moins de trois mois. Cet exercice démocratique demeure un espace important pour faire valoir notre point de vue et accorder notre appui à des partis et des personnes qui nous proposent des façons d'organiser notre vie collective.

De souche commune...

Deux principales formations politiques (souvent réduits aux deux chefs de ces organisations...) se confrontent dans le cadre des prochaines élections québécoises du 30 novembre 98 : le Parti québécois et le Parti libéral du Québec.

Cependant, il faut se poser sérieusement la question s'il existe (outre la question de l'avenir constitutionnel du Québec) des divergences fondamentales entre ces deux partis. Ces deux grands partis puisent largement leurs orientations politiques et leurs «solutions socio-économiques» dans ce qui est communément appelé le «néo-libéralisme»*. Pour ce qui est de l'A.D.Q., les frissons nous passent sur tout le corps juste à y penser...

D'ailleurs, rappelons-nous que les Jean Charest et Lucien Bouchard proviennent tous deux du Parti conservateur du Canada, celui-là même qui nous a imposé de nombreuses coupures à l'assurance-chômage, en éducation post-secondaire, en santé, etc. Et dire que ces messieurs «s'offusquent» à la vue de la détérioration de notre système de santé...

N'oublions pas non plus que c'est grâce au P.Q. que le Parti conservateur de Brian Mulroney a pu faire élire plusieurs députés au Québec en 1984 lors du «beau risque» de René Lévesque (incluant l'élection de Jean Charest dans Sherbrooke...).

Sur nos propres forces

Quelque soit l'issue des élections du 30 novembre prochain, la meilleure garantie pour l'obtention d'une plus grande justice sociale et d'une société plus équitable repose sur deux axes majeurs : un renforcement de nos organisations sociales (groupes populaires, organisations communautaires, féministes, étudiantes, syndicales, etc.) et la mise sur pied d'une alternative politique progressiste crédible et enracinée dans la communauté.

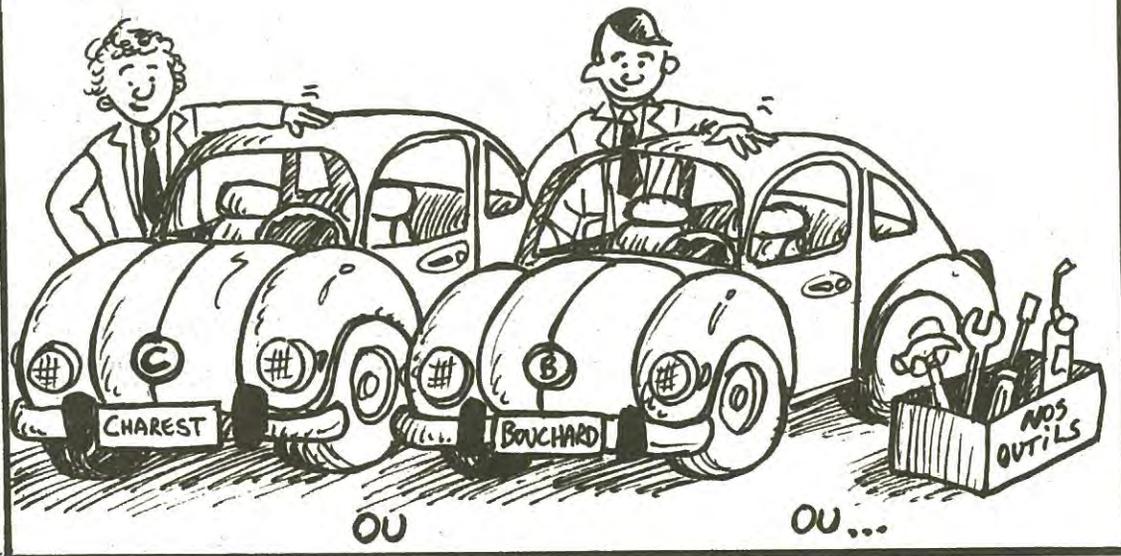
Le travail sur la base de ces deux axes demeurent d'une importance cruciale particulièrement parce qu'une chose est certaine : le prochain premier ministre sera assurément un conservateur...

Depuis la naissance du Parti québécois en 1968 (et oui, déjà 30 ans...) et particulièrement depuis son accession au pouvoir en 1976, plusieurs d'entre nous se situent dans une perspective de choix entre le «moins pire» des deux grands partis. Cela a-t-il véritablement changé le fonds du problème ? Pour briser cette dynamique du «moins pire» il faudra bien s'organiser en conséquence, non ?

Et si vous participiez à cette démarche...

Le Collectif

* Orientation idéologique, politique et socio-économique privilégiant le «libre-marché» comme solution aux problèmes de pauvreté tout en proposant un État minimum (sauf peut-être pour les subventions aux entreprises privées...)



Le langage de la pauvreté

Ces temps-ci, la pauvreté est à la Une : elle fait parler d'elle. Serait-elle devenue populaire? Tantôt, on en parle comme d'un fléau à combattre; tantôt, comme d'une résultante des valeurs du néo-libéralisme.

Permettez-moi d'utiliser un langage commun pour vous exposer ce qu'est la réalité sous-jacente au concept. En fait, j'ai une envie soudaine de vous exprimer ce que signifie l'appauvrissement pour d'autres personnes et moi, qui survivons au quotidien, pour moyens financiers, zéro sous en poche.

La pauvreté ou une vie de stress

Lorsqu'on est pauvre, la vie se change en stress. Les questions existentielles: «Qui suis-je» et «Où vais-je?» sont supplantées par «Qui voudrait bien de mes services» et «Quand arriverais-je à travailler?»

Simple réflexion me confessez-vous. Mais il s'agit bien là de préoccupations incessantes qui, jour après jour, occupent l'esprit de

bien des « petites vies », de la mienne comme celles de gens de mon environnement élargi.

Une retraite forcée?

Cette situation de grand stress engendre aussi une autre réalité. L'isolement et la vulnérabilité accompagnent cette situation de retraite forcée.



« To be en emploi or not en emploi, c'est la ? »

Personnellement, j'essaie de maintenir le cap, mais je ne suis pas au-dessus de mes affaires; la tourmente frappe

aussi à ma porte. Par contre, je me sais entourée. Mais combien sans ressource en arrivent au pire? Et combien de couples mal assortis parce que leurs chemins sont du côté de la pauvreté?

En fait, j'ajouterais à cela qu'il est quasi impossible de calculer les situations de frustration et parfois d'humiliation dans lesquelles nous place la pauvreté. Et j'omets de parler des nouilles trop cuites qu'on doit se raisonner à avaler.

Bref, vivre de cette réalité ou plutôt y survivre, est sans contredit périlleux et inhumain. Convenir qu'une partie importante de la population choisisse entre la misère psychologique ou la pauvreté renvoie à une piètre image de la société actuelle.

Danny Nadeau

Dessin : Danny Nadeau

Journal communautaire
bimestriel



187, rue Laurier, local 317
Sherbrooke (Québec)
J1H 4Z4
Tél. : 821-2270

Équipe de rédaction

Carole Archambault
Denis Crête
Louise Daigle
Dominique Desautels
Normand Gilbert
Miodrag Tasovac

Mise en page

Louise Daigle

Correction

Hélène Blanchard

Caricature/Dessin

Jonathan Charland

Collaboration

Luce Cardinal
Danielle Dodier
Chantal Guillemette
Monique Lemelin
Annick Métivier
Johanne Milot
Marianne Milot
Danny Nadeau
Me Micheline Plante
Denis Poudrier
Pierrette Rozon
Marie Salvail
Céline Théberge
Éric Viens
Claire Vigneau
Josée Vincent

Éditeur : La Voix Ferrée inc.

Impression : The Record

Distribution :

Distribution publicitaire Estrie

Poste Publication : Enrg. 7082

Dépôt légal 4^e trimestre 1998
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution gratuite délimité par les rues Queen au nord, Saint-Joseph au sud, Le Phare à l'ouest et par la rivière St-François pour l'est.

AMECO Association des médias écrits communautaires du Québec

Distribution Assortiment AVDA

R.P.M. Média Placement Communautaire

Dossier noir

Lors de son assemblée générale annuelle en octobre dernier, l'Association des locataires de Sherbrooke a organisé un débat sur le logement social. Malgré l'absence de la députée péquiste Marie Malavoy et du chef du Parti libéral, Jean Charest, des intervenants locaux étaient présents pour parler de cette problématique

Lucie Poirier du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) a dressé un portrait global du logement social au Québec et à Sherbrooke. Le document Dossier noir sur le logement et la pauvreté au Québec nous apprend qu'un million de ménages locataires sont mal logés, soit à cause de conditions financières difficiles, soit à cause de conditions matérielles qui laissent à désirer. Selon les normes gouvernementales, une personne ne doit pas consacrer plus de 30 % de son revenu pour se loger.

Depuis son retrait en 1994, le gouvernement fédéral ne reconnaît pas le taux québé-

cois de pauvreté de 29 % ; il serait près à fournir seulement 19 %, d'où la mésentente avec Québec. La situation s'est dégradée et le conflit traînant en longueur, a occasionné une perte de 195 millions au Québec. Son programme *Accès-logis* n'a donné que 1 325 nouveaux logements sociaux au Québec.

Pour Sherbrooke, les données ne sont guère plus roses : de 1991 à 1996, les revenus ont baissé de 1000 \$ annuellement (sans parler de l'inflation); 64,4 % des ménages sont locataires; 1/3 ou 10 420 ménages locataires paient plus de 30 % pour se loger (augmentation de

20 %); 4 800 ménages locataires contribuent pour plus de 50 % de leurs revenus. Le revenu moyen des locataires est de 22 000 \$ contre 47 000 \$ pour les propriétaires. L'an dernier, la ville de Sherbrooke a fourni une aide financière de 1/3 % au programme *Accès-logis* qui n'a donné que 16 nouveaux logements sociaux.

Appui à l'Association

En appui à l'Association des locataires, les deux candidats à la mairie présents, Jean Perreault et Jacques Jubinville, se sont engagés, réciproquement, à supporter la construction de 1500 logements sociaux à Sher-

brooke dans le cadre d'un vaste chantier à l'échelle provinciale et à entreprendre une démarche afin de percevoir auprès des locataires, un prélèvement de 1\$ sur le montant de la taxe foncière dans le but d'aider l'Association.

La mise sur pied d'une Table permanente du logement social à Sherbrooke, composée des principaux intervenants, est une avenue suggérée par le directeur de la Fédération des coopératives d'habitation de l'Estrie, Michel Bousquet. Enfin, Léon Jean, de l'Office municipal d'habitation, a soulevé deux points : l'absence

de constructions d'unités de logements sociaux; la nouvelle politique familiale et les coupures à l'aide sociale qui empêchent d'établir avec exactitude le revenu de ces personnes.

Les municipalités participeront-elles à la mise sur pied d'un chantier du logement social? Et advenant une décentralisation, supporteront-elles le dossier du logement social? Finalement, y aura-t-il une volonté politique d'aider les mal logés et de mettre un frein à leur situation alarmante?

Louise Daigle

Source : Dossier noir : logement et pauvreté au Québec, FRAPRU, octobre 1998

La Coopérative d'habitation du Possible

Une belle réussite dans le quartier

En octobre dernier, la Coopérative d'habitation du Possible fêtait dans la joie et la fierté son 25^e anniversaire. Elle avait bien raison, car aujourd'hui, celle-ci compte au-delà de 30 membres et possèdent sept immeubles dans le quartier Centre-Sud de Sherbrooke. En plus de souligner cet événement, la Coop a reçu une plaque officielle pour la Maison des Deux Chênes, sa toute dernière acquisition située à deux pas du parc Racine, sur la rue Gillespie.

Pour connaître l'histoire de la Coopérative d'habitation du Possible, faisons un bref retour en arrière. « Quel esprit préside à la naissance des groupes populaires à Sherbrooke en 70? Le contexte socio-économique (chômage, bien-être social) amène l'action d'animateurs sociaux et la création de groupes de défenses pour développer une société nouvelle. » Et dans la foulée, « le mouvement coopératif d'habitation débute en 71 ».¹

La Maison humaine

C'est ainsi qu'en novembre 1971, huit jeunes, étudiants en travail social, travailleurs sociaux et médecins, achètent une première maison, sur la rue LaRocque, dans le but d'aider les gens de ce quartier ouvrier. « À l'époque, selon les dires de Josée

Vincent, la présidente actuelle de la Coop, « la plupart des gens du quartier croyaient alors que leur rêve (c'est-à-dire améliorer leurs conditions de vie sociale et économique) était impossible. Et pourtant, c'est ainsi qu'est née la Maison du Possible ».

Dès l'année suivante, le groupe acquiert une deuxième maison, appelée la Maison humaine. On la retrouve juste en face de la première. Cette demeure répondra aux besoins de trois personnes handicapées physiques désireuses de quitter depuis fort longtemps l'hôpital Youville. Entre temps, des démarches d'incorporation sont entreprises par le groupe et c'est en novembre 73 qu'a lieu la fondation de la Coopérative d'habitation du Possible.

Développement

En 1975, trois immeubles sont achetés coup sur coup : le Bloc populaire, rue Ball; la Maison Camirand et la Nouvelle Maison humaine sur Gillespie, qui sera davantage adaptée aux besoins des personnes handicapées physiques. Au nombre, s'ajouteront la Maison Brooks, la Petite Galt et, plus récemment, la Maison des Deux Chênes. Cette dernière témoigne de la vigilance de ses membres, anciens et nouveaux, qui ont toujours eu à coeur de gérer les fonds de la Coop afin de lui assurer un développement à long terme. En 79, la Coopérative du Possible s'associe, entre autres, avec Le Communord et la Coop des Cantons et fonde la Fédération des coopératives d'habitation populaire des



Face au parc Racine, la deuxième Maison humaine

Photo : Coop du Possible

Cantons de l'Est qu'elle quitte d'ailleurs à regret, en 1982, suite à un congrès d'orientation.

Implication sociale

Tout au long de ces années, on ne peut passer sous silence l'implication sociale de la Coop dans le quartier : programmes d'amélioration de quartier, actions dans la mise sur pied du CLSC du Centre-Ville, participation au Comité de citoyens, contribution à l'organisation de la fête de quartier « Prendre Racine ». Rendre le rêve possible pour tous ces gens, la Coop l'aura réussi à sa manière. Elle a pris racine en offrant aux familles du

quartier des logements convenables et à prix raisonnables. Chacune et chacun se sent concerné, a un rôle à jouer au niveau des décisions et s'implique davantage comme citoyenne et citoyen. La prise en charge de son milieu de vie, n'est-ce pas là la meilleure forme d'application d'éducation populaire autonome?

Louise Daigle

Source : Josée Vincent, Présidente de la Coopérative d'habitation du Possible
1. Françoise Roberge, Groupes populaires, une histoire qui parle. Entrée Libre, vol. IV, no 1, 26 février 1989.

Inoffensif... vraiment?

Le 1^{er} septembre dernier, la station *TQS* débutait la saison avec la série « Black-out au Lion d'or ». Sa première émission, « Le BS c'est ben correct », a suscité de nombreuses critiques, entre autres, le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) qui a d'ailleurs porté plainte auprès du CRTC.

Les « bolos »: de la radio à la télévision

Le concept de la série est celui des « bolos ». Qu'est-ce que les « bolos »? Eh bien, c'est un terme qui désigne une « défoulerie » collective, où chacun des participantes et participants donne son opinion sur un sujet choisi, en véhiculant, la plupart du temps, des propos haineux et vulgaires. Donc, plus c'est gros, plus ça semble apprécié! Depuis plusieurs années, l'animateur de « Black-out », Robert Gillet, anime, à Québec, des « bolos » à la radio. Selon Didier Fessou (*Le Soleil*, 23 septembre 1998), l'émission de Robert Gillet «...n'est qu'un grand « bolo » télévisé. » M. Fessou spécifiait également dans son texte «...que les « bolos » étaient inoffensifs». Ce que M. Fessou ne dit pas, cependant, c'est que ce ne sont pas des gens « ordinaires » qui sont présentés à la télé pour les « bolos » de Robert Gillet. En effet, comme nous l'apprend l'article de Louise Cousineau (*La Presse*, 3 octobre 1998), «...certains des participants les plus colorés sont en réalité des comédiens, dont les interventions ont été écrites par des professionnels».

Information ou sensationnalisme

Est-ce que tout ceci est acceptable? Environ 600 000 spectateurs sont persuadés de regarder une émission d'information, alors qu'en réalité toute une équipe de professionnels n'a monté qu'un ramassis de préjugés, débités par des comédiens. Dans l'article de Paul Cauchon (*Le Devoir*, 8 septembre 1998), le directeur des programmes de *TQS* Luc Doyon, a déclaré au *Devoir* en parlant de l'émission, qu'à l'avenir, «...nous aimerions que le débat soit plus relevé au point de vue intellectuel...». De quel débat parle-t-il? M. Doyon fait preuve ici d'hyprocrisie envers le public, c'est le moins que l'on puisse dire! À moins qu'il ne soit pas au courant!

Bref, on peut se poser la question suivante: jusqu'où peut-on aller pour attirer des téléspectatrices et téléspectateurs? Il est évident pour *TQS*, que les côtes d'écoute sont plus importantes que la qualité de l'émission. Au nom de l'argent, faut-il participer à générer ou à augmenter les préjugés de la société? Allons-nous adopter au Québec le modèle de la « télé-poubelle » à l'américaine? Perspectives plutôt inquiétantes, non?

Marie Salvail et Claire Vigneau
pour le CRÉMI

N.B. La cassette de « Black-out » est disponible au Crémi. Pour réservation, téléphonez au 346-0101

Sensibilisation sur l'avortement, la contraception et les M.T.S.

Pour respecter le libre choix des femmes

Le Collectif pour le Libre Choix défend avec cœur le libre choix des femmes vivant une situation de grossesse non planifiée. Depuis sept ans déjà, cet organisme communautaire accueille de jeunes stagiaires, ce qui permet à ces dernières d'établir un premier contact avec la pratique du service social.

Le Collectif pour le Libre Choix ouvre ses portes, cette année encore, à quatre stagiaires en service social de l'Université de Sherbrooke. Elles y seront amenées à faire nombre d'apprentissages, autant au niveau professionnel que personnel.

Je suis privilégiée de compter parmi celles-ci, et c'est avec beaucoup d'impatience, d'énergie et de curiosité que j'ai entrepris ce quatre mois de stage. Mon mandat est celui de préparer, de réaliser et d'animer des tournées de sensibilisation à l'avortement, à la contraception et à la prévention des M.T.S. et du VIH-SIDA. Savoir qu'il y a plus de 26 000 avortements par année au Québec seulement et que la chlamydia (M.T.S., maladies transmises sexuellement) est le virus le plus répandu après la grippe démontre l'ampleur du travail à accomplir au niveau informatif.

De l'éducation populaire

Je suis principalement amenée à rencontrer de jeunes adultes dans les écoles secondaires, les collèges et le Centre des femmes. Cette année, un nouveau mandat s'ajoute : celui d'organiser des tournées en milieux anglophones. J'aurai la chance d'en entreprendre une. Nous pourrions donc sensibiliser un plus grand nombre de jeunes gens.

Lors de ces tournées, d'une durée approximative de trois

heures chacune, les jeunes sont invités à se questionner sur leurs préjugés face à l'avortement, de même que sur les pressions exercées par la société à l'égard de cette réalité taboue et trop peu connue. Comme nous les informerons sur leurs droits face à une grossesse non plani-

Accueil chaleureux

J'ai reçu un accueil chaleureux des professeurs et élèves du Collège Champlain. J'y ai fait quelques présentations, et j'ai constaté que les jeunes sont très curieux, désirent en savoir davantage, ont des opinions très fortes (qui donnent lieu à des



Illustration : « Sitting nude » Amedeo Modigliani

fiée, il leur sera également possible d'obtenir des renseignements sur les moyens de contraception disponibles et les moyens d'éviter les M.T.S., et cela, dans une perspective d'éducation populaire axée sur la participation, à l'aide de jeux de rôles, casse-tête, mise en situation, débats, discussions et questionnements, qui sont pour moi une façon différente de véhiculer l'information. Les élèves ne sont pas spectateurs de ma présentation, mais les acteurs.

discussions fort intéressantes) et participent beaucoup. Les directeurs des écoles secondaires me semblent un peu plus réticents, mais restent quand même ouverts. Ils sont conscients que c'est une problématique concernant leurs étudiants, mais le projet doit passer devant plusieurs comités avant d'être accepté. De plus, je ferai une présentation au Women's Centre de Lennoxville. À suivre! C'est donc un bon départ. Je demeure confiante que d'autres projets de la sorte verront le jour bientôt, augmentant ainsi les chances de donner plus d'informations à un public plus large. *The sky is the limit!*

Marianne Milot
Stagiaire au Collectif pour le Libre Choix.

CRÉMI

Collectif Régional d'Éducation
sur les Médias d'Information

ACCÈS GRATUIT À INTERNET

tous les mardis de 13 h 00 à 16 h 30
et les jeudis de 9 h 00 à 12 h 00
Pour réservation : 346-0101

LA TABLE RONDE DES
OVER
DE L'ESTRIE

187, rue Laurier, local 314
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

TÉL.: (819) 566-2727

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à offrir
- Une force en devenir

L'Alphabétisation, beaucoup plus qu'un grand MOT...

L'enfant, dès son plus jeune âge, apprend de ses parents, modèles de ses apprentissages, à manger, s'habiller et parler, mais aussi lire et écrire. Il peut paraître inconcevable pour plusieurs de croire qu'un enfant d'à peine un an puisse s'intéresser à la lecture et pourtant, le simple rituel, d'ouvrir un livre « avant le dodo », de le décrire et de faire parler l'enfant de l'univers qui s'y trouve par exemple, apprend au bambin que cet objet recèle des trésors. Le livre communique des messages à découvrir, au début par l'image, puis, par le texte.

D'autres façons peuvent aussi stimuler le désir d'apprendre les mots à l'enfant : le grand-père qui lit un conte à sa petite-fille; le père qui explique le plan d'une



Dessin : Jonathan Charland

maison à construire à son enfant; la mère qui, devant son adolescent, écrit une lettre à son conjoint parti au loin le temps d'un contrat. Or, dans plusieurs familles, ce contact avec l'écrit est non encouragé, peu présent ou absent, soit parce que le parent a de la difficulté à lire

et à écrire lui-même, ou qu'il n'est pas sensibilisé de l'importance que cela pourrait avoir dans son quotidien. Il y a donc plusieurs actions à entreprendre pour favoriser l'alphabétisation, autant sur le plan préventif qu'au niveau de la formation des adultes, jeunes et moins jeunes, déjà aux prises avec le problème.

Simplex exemples

Voici quelques exemples nous permettant de bien comprendre l'importance de l'écrit dans notre quotidien : * Marc, 36 ans, cherche un travail et doit chaque jour remplir des formulaires de demandes d'emploi. Comme il comprend peu ce qui est écrit, il les ramène à la maison afin de se faire aider; * Véro, 27 ans, enceinte et seule, a dû interrompre

tôt ses études. Aujourd'hui, mère d'un garçon en troisième année, elle mettra beaucoup de temps à déchiffrer certains messages provenant de l'école. Elle sait lire et écrire, mais décode trop lentement pour bien comprendre. De plus, elle se sent souvent impuissante à soutenir son garçon dans ses travaux scolaires.

* Claudine, 42 ans, a toujours travaillé dans la même entreprise et a pu cacher son problème jusqu'à présent. Or bientôt, elle aura à utiliser l'informatique, alors qu'elle a déjà un problème de lecture et d'écriture. Il lui faudra retourner à l'école; * Éric, jeune adulte, a toujours été aux prises avec des problèmes familiaux et a, en plus, touché à la drogue et à l'alcool. À l'école, il dit n'avoir rien appris; il n'avait

pas la tête à ça. Décrocheur, obligé de se contenter de petits emplois temporaires et mal payés, il n'ose retourner aux études de peur qu'on rit de lui. Ces exemplaires ont un point commun : la plupart des analphabètes ne possèdent pas suffisamment de compétences de base (lire, écrire, calculer) pour assumer facilement leurs rôles dans notre société.

l'intérieur des classes le mot d'ordre est le respect de l'autre et que la formatrice ou le formateur est là pour guider l'élève.

Le pire qui puisse arriver lors de cet engagement à l'apprentissage est de se sentir bien dans sa peau. Finis les sentiments d'exclusion et de honte! Bref, le seul risque est de devenir plus heureux de posséder ce pouvoir d'exprimer sa pensée tout en lisant et en comprenant celle des autres.

Comment arrêter cela

Maintenant, peut-on arrêter la roue? Oui, si chacun prône aux individus aux prises avec de sérieuses difficultés en lecture et en écriture qu'il n'est jamais trop tard pour apprendre; qu'à

Danielle Dodier
Monique Lemelin
Johanne Milot
Pierrette Rozon

Formatrices en alphabétisation

Des étudiantes et étudiants alphabétiseurs

Une aide pour mieux lire et mieux écrire

Bonjour! Je m'appelle Chantal et je suis étudiante à l'Université de Sherbrooke. C'est une joie pour moi de lire et d'apprendre et ça me donne la possibilité de connaître plein de choses. Mais je sais bien qu'au moment où je dis ça, plusieurs personnes pensent plutôt qu'elles n'auront jamais la chance d'avoir autant de plaisir que moi à lire, parce que ces personnes ont de la difficulté à lire et à écrire. Mais c'est pas coulé dans le béton...Ça peut changer!

Je te dis ça parce que depuis deux ans, je fais partie d'un regroupement étudiant qui offre de l'aide aux gens qui désirent apprendre à mieux lire et à mieux écrire. Tu te demandes peut-être comment on les aide? Eh bien, je te fais part d'une expérience qui est la mienne.

De l'entraide de part et d'autre

Depuis la fin du mois d'août, je rencontre Marielle une fois par semaine. C'est une mécanicienne dans la quarantaine. Marielle a demandé mon aide, car elle désire être capable de lire des histoires à sa petite fille, qui aura bientôt trois ans. Alors, nous nous rencontrons régulièrement pour travailler la lecture.

À l'une de nos rencontres, un problème de voiture m'a retardée. Heureuse coïncidence par contre : Marielle a pu m'apprendre un peu de mécanique en me montrant comment changer les bougies. Donc, à la fin de la séance, Marielle en savait un peu plus sur la lecture et moi, un peu plus sur la mécanique. Si tu désires aussi mieux lire et mieux écrire, appelle-nous. Ou encore, si tu connais quelqu'un qui aimerait s'améliorer en lecture et en écriture, parle-lui de nous. Nous avons bien hâte de partager notre savoir.

Chantal Guillemette
Collège Frontière
573-6683 (boîte vocale)



Association coopérative
d'économie familiale
de l'Estrie

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Guide pratique et utile, particulièrement pour les personnes à faibles ou moyens revenus, pour mieux gérer sa consommation d'électricité dans le but de réduire la facture.



BIEN S'INFORMER

Sessions d'information sur les économies d'énergie.
Visites de logements pour les personnes à revenus modestes demeurant en Estrie.

187, rue Laurier, bureau 202, Sherbrooke, J1H 4Z4
Téléphone : (819) 563-8144 Télécopieur : 563-8235



P.S. Emploi
Programmation
Automne 1998

Groupe d'entraide « Comment ça va? »

Partagez votre vécu de sans-emploi et brisez votre isolement.

La Traversée

Accroître la connaissance et l'estime de soi. Mieux vivre le changement. Se connaître pour mieux se voir en emploi.

Destination entreprises collectives **[Nouveau]**

Conférence-causerie pour s'informer et rencontrer des gens qui ont réussi des expériences d'entreprises collectives.

Mise en train

Démarche de clarification d'idées de projets collectifs et de vérification de potentiel pour le travail d'équipe

POUR INFORMATIONS, TÉLÉPHONEZ AU 820-8869

TOUTE UNE FÊTE!

Le vendredi, 25 septembre dernier, le Centre coopératif des locaux communautaires de Sherbrooke (C.C.L.C.S.) soulignait son quinzième anniversaire d'existence. Pour cette occasion, le Comité organisateur avait concocté le mélange suivant : retrouvailles, assemblée générale (très très spéciale), manifestation et surprises. La salle Alphonse-Desjardins s'était donc parée pour recevoir les joyeux « communards », anciens et nouveaux.

Un quinzième anniversaire comme celui-ci, ça se fête. Cela va de soi. Mais aussi, ça rappelle un tant soit peu les débuts du Centre coopératif au 187, rue Laurier où, en juillet 1983, 18 groupes populaires et communautaires aménagèrent. Leur but se définit toujours ainsi : se regrouper dans un lieu afin de répondre à des besoins communs (locaux, matériel, personnes-ressources).

Assemblée générale

Entre gens du communautaire, rien de mieux qu'une assemblée générale pour débiter une rencontre, n'est-ce pas? Dès l'ouverture de l'assemblée générale, une proposition amenée par le conseil d'administration du

Centre coopératif et défendue avec brio par Ghislaine Beaulieu de l'ACEF, a été adoptée à l'unanimité. Il s'agissait en somme d'approuver un changement de nom, puis de mission du Centre, afin d'augmenter de façon substantielle les reve-

nus de ses groupes membres. Claude Sévigny, à la présidence, et Bernard Lefebvre, au secrétariat, ont su favoriser la participation de chacune et chacun. Impartiaux dans leurs propos et gestes, tous deux ont mené cette assemblée un peu



Les membres du Comité organisateur

spéciale, il va sans dire, de mains de maîtres. C'est ainsi qu'un vote secret (fermer les yeux et lever la main) a été demandé à deux reprises. Remarquez que c'est tellement simple qu'on se demande pourquoi on n'y avait pas songé avant? Puis, après adoption des propositions, l'animateur a fortement recommandé à l'assistance de préparer pour le lendemain une manifestation afin d'obtenir l'appui de notre députée provinciale. C'est sans faire ni un ni deux que les gens se sont mis à la tâche. L'enthousiasme débordait.

L'esprit communautaire régnait : une assemblée générale et une manif. C'est alors que le président d'assemblée, nous fit entendre, en guise de chant rassembleur, *Communards de par ici*, du compositeur Benoit Bourassa. Avec spontanéité, l'assistance a enchaîné. Elle était fière...

Pour une poursuite..

Puis dans la joie et la simplicité, la soirée s'est poursuivie. Musique, danse et jeux étaient au rendez-vous, mais en plus, des cadeaux que la responsable de la soirée, Madeleine Samson, avait récoltés auprès de commanditaires furent distribués en grand nombre parmi les anciens du Centre, les permanents et les nouveaux.

Le Centre a 15 ans. Dans quelques années, on dira de lui qu'il a eu ses 15 ans en 1998 et qu'à cette occasion, on s'était amusé et on avait rêver le temps d'une soirée, mais que, finalement, le plus important demeurait le même, c'est-à-dire, la poursuite du 187 Laurier et de sa mission communautaire et populaire.

Louise Daigle

Collectif pour le Libre Choix

Un dixième anniversaire bien sonné...

Le 3 octobre dernier, une quarantaine de personnes sont venues célébrer le 10^e anniversaire du Collectif pour le Libre Choix. Pour cette occasion, un souper a été servi et une pièce de théâtre, relatant l'histoire de l'avortement et du groupe, a été présentée. Cette présentation a été écrite, réalisée et interprétée par des filles et des gars, toutes et tous membres du Collectif. Cette soirée fut propice pour se raconter nos bons coups et des faits cocasses de notre « jeune passé ».

Déjà 10 ans. Dix ans à croire au droit inaliénable des femmes à disposer de leur corps et à combattre tout ce qui s'y oppose. Dix ans à exiger des services complets, accessibles et gratuits de planification des naissances incluant des services d'avortement. Dix ans à exiger l'abrogation de l'article 289 du Code pénal canadien. Dix ans à informer et sensibiliser la population sur le respect du droit de choisir. Enfin, dix ans à prévenir les grossesses non planifiées en priorisant les approches d'éducation populaire autonome et l'intervention féministe.

Premières années bien actives

Il y a un peu plus de dix ans, un groupe de femmes de la région sherbrookoise se réunissait dans le but de mettre sur pied une coalition pour le droit à l'avortement libre et gratuit. C'est, en effet, le 11 mai 1987, dans la salle Tournesol du 187, rue Laurier, qu'est fondé le Collectif pour le Libre Choix.

Durant ses premières années d'existence, l'organisme a priorisé sa lutte autour de l'abrogation des articles de loi qui criminalisaient l'avortement. L'abrogation des articles 251 et

252 est obtenue en 1988. Par la suite, le Collectif a développé un volet information-sensibilisation-conscientisation au niveau des mythes et préjugés sur l'avortement. L'énoncé politique en matière de planification des naissances nous a interpellé en 1996.

Et aujourd'hui ça continue

Aujourd'hui, le Collectif pour le Libre Choix s'active de plus belle sur le terrain. Des tournées d'éducation populaire sont présentées dans les milieux scolaires et maisons de jeunes. De plus,



Quelques membres durant la représentation théâtrale..

Photo : Collectif pour le Libre Choix

un groupe post-avortement est à l'oeuvre depuis deux ans. Le Collectif pour le Libre Choix travaille en collaboration avec différents groupes de femmes et d'éducation populaire autonome, dans le but d'obtenir une meilleure justice sociale. Nous dénonçons tout ce qui est de l'ordre de l'oppression et de l'exploitation.

Nous félicitons et remercions toutes les militantes qui ont toujours continué de croire au Collectif pour le Libre Choix et qui ont porté le groupe avec peu ou pas de moyens pendant plusieurs années.

Quelques statistiques...

Au Québec, plus de 33 000 avortements sont pratiqués annuellement.

Une canadienne sur trois aura recours à l'avortement au moins une fois dans sa vie.

L'âge moyen des femmes subissant un avortement se situe entre 20 et 24 ans.

Aucun moyen de contraception n'est efficace à 100 %.

Luce Cardinal

Collectif pour le Libre Choix



FAMILLE PLUS

C'EST :

Une occasion de partager entre parents et/ou familles notre vécu, nos expériences, pour se donner du support et se créer une meilleure qualité de vie.

Un lieu où vivre des activités et des moments enrichissants.

Un endroit où chacun peut apporter ses connaissances.

Un milieu de vie bâti à la mesure des membres qui l'enrichissent.

324, rue Ball, Sherbrooke, J1N 1Y9

Téléphone : (819) 822-0835

Services offerts :

Halte Jeux
Répit Famille
Conférences/Ateliers
Activités sociales

Vivre

dans une coopérative
d'habitation

C'est

- ✓ avoir son mot à dire dans les décisions
- ✓ être un locataire - propriétaire
- ✓ s'intégrer à un milieu dynamique
- ✓ participer à la vie démocratique d'un mouvement
- ✓ se donner une emprise sur nos conditions de logement

**C'est joindre un mouvement communautaire
présent dans tous les quartiers de Sherbrooke**



COOPÉRATIVE D'HABITATION
DES CANTONS DE L'EST

31, rue King Ouest, local 410
Sherbrooke (Québec) J1H 1N5
(819) 566-6303

Centre Local d'Emploi

*Des services publics
d'emploi pour vous!*

Emploi-Québec, via le nouveau réseau des centres locaux d'emploi,
offre des services sur mesure aux individus et aux entreprises dont :

Service aux individus

- Aide à la recherche d'emploi
- Services d'orientation
- Guichet d'emploi
- Placement électronique
- Information sur le marché du travail
- Informations sur les formations disponibles
- Achats de formation
- Régime d'apprentissage
- Régime de qualification
- Acquisition de compétences par une combinaison de formation et de stages de travail
- SPRINT
- Supplément de retour au travail
- Subventions salariales d'insertion en emploi
- Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail
- Soutien au travail autonome

Services aux entreprises

- Collecte d'offres d'emploi
- Placement électronique
- Information sur le marché du travail
- Aide-conseil en gestion des ressources humaines
- Comité de main-d'oeuvre (CAMO)
- Comité de reclassement
- Projet de stabilisation de l'emploi
- Projet d'aménagement et de réduction du temps de travail
- Aide-conseil sur la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Emploi et
de la Solidarité
Emploi-Québec

Les huit (8) CLE de l'Estrie

Asbestos	(819) 879-7141 ou le 1 800 205-7141
Coaticook	(819) 849-7080 ou le 1 800 324-4056
East-Angus	(819) 832-2403 ou le 1 800 363-1539
Lac Mégantic	(819) 583-1500 ou le 1 800 567-0632
Magog	(819) 843-6588 ou le 1 800 363-4531
Sherbrooke Ouest	(819) 820-3411 ou le 1 800 268-3411
Sherbrooke Est	(819) 820-3233 ou le 1 800 330-3252
Windsor	(819) 845-2717 ou le 1 800 563-9127

Pensées...

« La sagesse, contrairement à ce qu'on raconte, ne vient pas avec l'âge. Sage, ce n'est pas une question de temps, c'est une question de coeur et le coeur n'est pas dans le temps. »

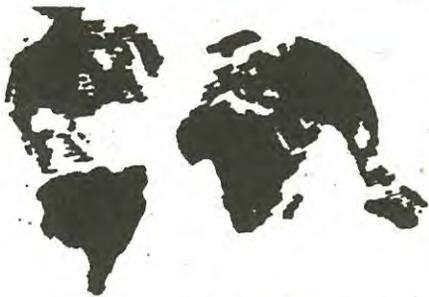
Christian Bobin,
La folle allure

« Ce qui peut s'ajouter ou ne pas s'ajouter sans conséquence appréciable ne fait pas partie du tout. »

Aristote,
La Poétique

« Par exemple pour économiser, si j'ai une scène de bal avec 150 figurants, je la réécrit pour qu'elle tienne dans une cabine téléphonique avec deux acteurs nains. »

Woody Allen



International



Réseau de solidarité au Guatemala

En juin dernier, j'ai fait partie d'une délégation du réseau québécois de solidarité avec le Guatemala. Cette délégation se composait de 16 représentantes et représentants de nombreux secteurs : groupes populaires, syndicaux, de solidarité internationale, du monde agricole, autochtones, de femmes, des juristes, de l'Église. Nous avons rencontré nos homologues de 36 organisations guatémaltèques, qui luttent pour l'application des accords de paix signés en 1996 entre la guérilla et le gouvernement.

Or, il ressort de nos observations que si certaines conditions à la démocratisation ont été mises en place, des retards importants ont été enregistrés, mettant en doute la volonté réelle du gouvernement d'appliquer des réformes essentielles à l'amélioration des conditions de vie de la population et à la

de la Coalition syndicale et populaire, d'organismes des droits humains, des autochtones, de l'ancienne guérilla, les accords de paix sont une vaste plate-forme de revendications, un point de départ essentiel à une plus grande justice sociale au Guatemala. Les accords vont beaucoup plus loin que

glements. Nous avons-là un exemple éloquent des conséquences désastreuses d'un État au service des intérêts des grandes entreprises. La vaste majorité de la population n'a pas accès aux services de santé, d'éducation et d'habitation, ni à un revenu décent permettant de satisfaire ses besoins essentiels. Face à ces problèmes, la fiscalité est un enjeu crucial. En effet, les revenus de l'État sont insuffisants parce qu'ils proviennent à 75 % des taxes à la consommation, payées par les plus pauvres.

L'oligarchie¹ locale refuse de payer sa juste part d'impôts sur le revenu et organise des campagnes de peur à propos d'une réforme éventuelle de la fiscalité où sans laquelle le gouvernement n'aura pas les moyens de jouer pleinement son rôle pour une répartition de la richesse.

Nos bananes ont une bien triste histoire

Au quotidien, plus de 450 000 paysans sans terre travaillent sans relâche dans de vastes plantations de ba-

nanas, de café ou de sucre pour des salaires de misère (environ 4 \$ par jour), sous le joug de patrons autoritaires à la solde de grandes compagnies américaines, telles la *United Fruit*. En témoignent ces bananeros² que nous avons visités et qui sont en grève depuis février pour obtenir le droit de se

le blocage d'un projet d'impôt sur la propriété foncière, la montée d'actes criminels et ainsi que le recyclage d'anciens militaires corrompus dans des milices privées. Pour contrer cette offensive de la droite, un vaste front social se bâtit au Guatemala autour des accords de paix en vue des prochaines élections, prévues pour 1999. D'ici là, l'unanimité est faite sur la nécessité d'obtenir d'abord les réformes constitutionnelles qui doivent servir de base aux luttes politiques.

L'enjeu est de remplacer l'État militaire actuel par un État de droit qui reconnait la diversité de la population. Chacun de nous a été très impressionné par la vigueur et l'unité du mouvement populaire dans sa tâche d'obtenir enfin justice pour la majorité de la population.

Annick Métivier



Photo : Annick Métivier

Une partie des grévistes d'une plantation de bananes

transition démocratique. La solidarité internationale avec les organisations populaires de ce pays d'Amérique centrale est particulièrement cruciale en ce moment. À la fin octobre a lieu à Bruxelles une rencontre du Groupe consultatif des pays amis du processus de paix (dont le Canada), au cours de laquelle le gouvernement guatémaltèque doit rendre compte de l'avancement de l'application des accords de paix, condition préalable à la négociation de nouveaux prêts. En vue de cette rencontre, le Réseau québécois de solidarité avec le Guatemala a fait parvenir au gouvernement du Canada ses recommandations pour un appui au processus de paix.

Une vaste plate-forme de revendications

Pour l'ensemble des groupes rencontrés, qu'il s'agisse d'organisations de femmes,

la démobilisation des combattants et le cessez-le-feu. Ils engagent le gouvernement à faire des réformes qui s'attaquent aux causes du conflit armé : 1) la très grande concentration des richesses aux mains de quelques grands propriétaires terriens (70 % des terres sont entre les mains de 2 % de la population; 2) l'inexistence d'espaces démocratiques et la violation systématique des droits humains les plus fondamentaux; 3) la négation de la diversité ethnique dans un pays composé à plus de 60 % d'autochtones mayas.

La population s'appauvrit davantage

Les politiques économiques du gouvernement actuel d'Alvaro Arzu, loin de respecter les accords, ont plutôt contribué à l'appauvrissement de la population. L'État se désengage encore davantage, privatise et déré-



Photo : Annick Métivier

« Maison » dans une bananeros

syndiquer. Les patrons ont préféré fermer la plantation plutôt que d'avoir des travailleurs organisés. Bien que le droit de se syndiquer soit garanti par la loi, les moyens sont faibles pour le faire respecter.

Un vaste front social

Plusieurs signes montrent que la droite manipule la population en instaurant un climat d'insécurité : l'assassinat de Monseigneur Gerardi (qui travaillait pour les droits humains) en avril dernier, puis d'un maire membre d'un parti d'opposition,

1- Classe restreinte et privilégiée de personnes qui ont le pouvoir sur la majorité

2- Bananeros : travailleurs et travailleuses des plantations de bananes.

Guatemala
Langue : espagnol
Population : 9,7 millions
Monnaie : quetzal
Régime politique : présidentiel

DEPUIS 10 ANS DÉJÀ, S.O.S. GROSSESSE EST LÀ POUR TOI!

Nous t'offrons divers services

Écoute téléphonique

Information sur la contraception et les ressources du milieu

Rencontre pour passer un test de grossesse sur place

Rencontre pour t'aider :

- à faire ton propre choix, à voir plus clair en toi

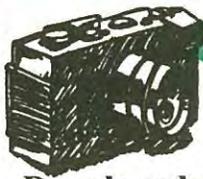
- à parler de ce que tu vis sans être jugée, avant, pendant ou après une grossesse, un avortement, une adoption ou une fausse couche.

Service de relation d'aide - Accompagnement

Tous nos services sont gratuits et confidentiels

Téléphone : 822-1181





Concours de photos

« J'aime la vie »

Dans le cadre des activités estivales du bus Macadam J, s'est tenu dernièrement le concours de photos « J'aime la vie ».

Ce concours a débuté au mois d'août par la distribution de 60 appareils-photos à des jeunes de 12 à 25 ans dans les parcs Goyette, Jacques-Cartier, Jardins-Fleuris, Sangster et Victoria ainsi qu'au Centre-Ville.

Quatre thèmes servaient d'inspiration aux participantes et participants : 1) ma famille, mes amis, ma culture; 2) mon quartier, 3) mes loisirs et 4) l'avenir.

Une bonne participation

Un peu plus de 40 appareils ont été rapportés. Un comité de sélection a été formé dans le but de choisir les meilleurs clichés. Soixante-treize photos ont été exposées au Presse Boutique Café du 14 au 30 septembre, et la population a été invitée à sélectionner pour les plus belles. Dix photos ont ainsi été choisies pour une vente aux enchères, qui a eu lieu le 30 septembre. L'argent recueilli lors de cette vente a permis d'offrir des prix aux gagnants. La grande gagnante a remporté un appareil-photo équipé, d'une valeur de six cents dollars. Les gagnantes et gagnants de chaque thème ont reçu un bon d'achat de vingt-cinq dollars.

Ce projet permettait aux jeunes de développer leur créativité en leur offrant une alternative à la consommation d'alcool et de drogues, à la violence et au vandalisme. Il leur donnait aussi l'occasion d'exprimer leur réalité quotidienne et d'augmenter leur estime de soi.

Éric Viens

Coalition sherbrookoise pour les Travailleurs de rue

VOICI LA LISTE DES HEUREUX GAGNANTS DU CONCOURS

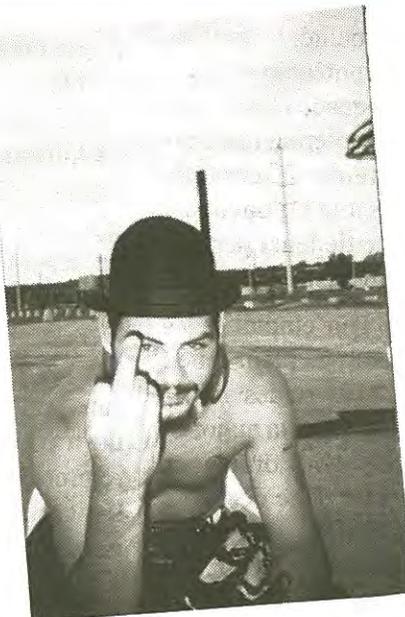
1^{er} prix toutes catégories, grande gagnante : Hana Kapetanovic

1^{er} prix catégorie *Ma famille, mes amis, ma culture* : Hélène Lauzier

1^{er} prix catégorie *Mon quartier* : Karine Thomas

1^{er} prix catégorie *Mes loisirs* : Vladimir Tasovac

1^{er} prix catégorie *L'avenir* : Mélanie Dubé



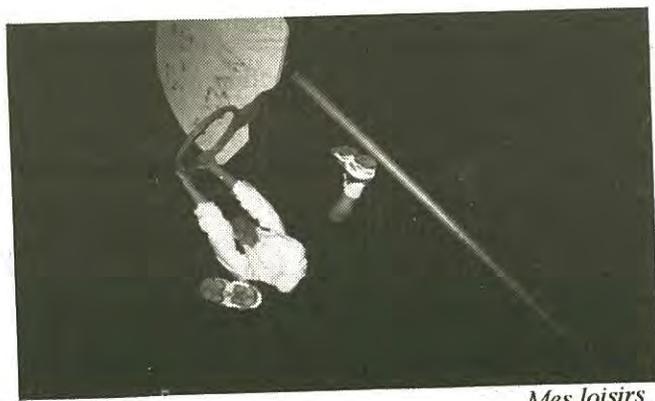
L'avenir



Ma famille, mes amis, ma culture



Photo gagnante



Mes loisirs



Mon quartier

Si vous travaillez, ce message vous concerne

Toute personne qui exécute un travail pour un employeur du Québec est protégée automatiquement par une assurance en cas d'accident ou de maladie reliés à son travail.

Le régime public d'assurance qui protège les travailleurs et les travailleuses est administré par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). Ce sont les employeurs qui paient entièrement cette assurance. Vous n'avez pas à vous inscrire à la CSST.

Pour connaître vos droits et vos obligations en matière de santé et de sécurité du travail, téléphonez au (819) 821-5000 ou 1 800 668-3090.

Le personnel de la CSST est là pour vous aider.



La
prévention,
j'y travaille!

- - CHÔMAGE - -

Quitter son emploi : une menace d'exclusion

Les gens sont-ils réellement menacés d'exclusion? C'est ce que Développement des ressources humaines du Canada espère nous faire croire. Une menace a toujours le même but : dissuader l'autre de poser un geste quelconque. Pourtant, il est tout à fait correct de quitter un emploi lorsque les circonstances le justifient.

Perte du droit aux prestations

Depuis 1993, DRHC impose, à titre de pénalité, la perte du droit aux prestations pour les personnes réputées avoir quitté leur emploi sans justification. Cette menace réussit-elle à faire peur? Dans les faits, bien des gens tolèrent des conditions de travail inadéquates par crainte de se retrouver sans revenu. Les employeurs ont compris tout le pouvoir de cette menace légale et exigent davantage de leurs personnels employés sans trop craindre de les perdre.

Pourtant, des gens abandonnent encore leur emploi et les directives strictes du ministère les frappent de plein fouet. DRHC n'a pas de temps à perdre avec l'analyse des motifs de ces gens en particulier. Concrètement, dans la majorité des dossiers, le DRHC les exclut de leur droit aux prestations. Il ne faut surtout pas accepter cette décision. Malheureusement, nous évaluons qu'environ seulement deux personnes sur dix contestent ces décisions. C'est donc dire qu'en bafouant les principes de justice naturelle, DRHC gagne huit à neuf fois sur dix.

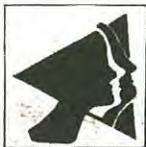
Nous incitons tout le monde à porter ces exclusions en appel car elles n'ont que très rarement raison d'être. En 1993, DRHC a publié une liste des 40 principaux motifs pouvant justifier le départ volontaire. Aujourd'hui, 14 de ces motifs sont intégrés au texte de la Loi. De son côté, la jurisprudence reconnaît un bien plus grand nombre de motifs. Dans plusieurs décisions des juges-arbitres en cette matière, il est dit qu'il faut tenir compte de toutes les circonstances afin de décider si le prestataire est justifié à avoir quitté son emploi. Certains juges précisent que même si chacune des circonstances prises individuellement n'est pas un motif reconnu, l'analyse de l'ensemble peut permettre de conclure que le départ constitue la seule solution raisonnable dans ce cas.

L'écoute au lieu de la menace

Ce qu'il faut retenir, c'est qu'il faut prendre le temps de questionner la personne qui a quitté son emploi afin de cerner l'ensemble des circonstances qui l'ont amenée à poser ce geste. C'est ce que devrait faire le personnel de DRHC mais il n'a pas ce temps.

Au MCCE, nous partons avec l'idée qu'une personne qui quitte son emploi a forcément une justification de le faire. Il suffit de poser les bonnes questions et de prendre le temps d'écouter attentivement cette personne. Nous opposons l'écoute à la menace, et ce avec succès.

Denis Poudrier
MCCE



P.S. Emploi

411, rue Belvédère Sud
Sherbrooke J1H 4B7
Tél. : 820-8869

est un organisme communautaire qui regroupe des personnes en situation de non-emploi. C'est aussi un lieu où se créent des réseaux personnels et professionnels à travers les liens d'entraide et de solidarité.

Surplus de la caisse de l'assurance-emploi

NON, NON, NON, OUI, NON

Il est primordial de crier NON! au projet du gouvernement fédéral qui veut s'approprier le surplus de la caisse d'assurance-emploi pour le consacrer à d'autres fins que le soutien des personnes sans emploi. Déjà tous les partis de l'Opposition aux Communes et toutes les grandes organisations syndicales du Canada se sont unanimement opposés à l'intention du ministre des Finances, Paul Martin, d'amender la Loi pour légaliser cet ignoble détournement de fonds.

En début novembre, une Coalition sur l'assurance-emploi a été mise sur pied afin de coordonner la lutte et de lancer une vaste campagne de sensibilisation et de mobilisation dans ce sens. Rappelons-nous que le régime de l'assurance-chômage assurait à la fin des années 80 un minimum de protection et de soutien du revenu à 90 % des personnes sans emploi sur le marché du travail. Aujourd'hui, le régime ne verse des prestations qu'à moins de quatre personnes sur dix.

Référendum populaire

Face à la volonté du gouvernement fédéral, la Coalition estime qu'il faut tenir un vaste référendum populaire pour réclamer que cette protection sociale, mise sur pied à la suite de la crise économique des années 30, soit maintenue et améliorée. C'est dans ce but que la Coalition a lancé une campagne de signatures d'avis de réclamations et invite toute la population à le signer en répondant NON, NON, NON, OUI, NON au

gouvernement fédéral, comme le font les chômeuses et chômeurs pour avoir droit à leur versement de prestations bi-hebdomadaire.

Les signataires disent NON à l'accessibilité restreinte au régime, NON aux réductions de prestations imposées depuis 1990, NON aux critères élevés pour avoir droit aux prestations de maternité, et bien sûr, NON



Devinez qui???

à l'utilisation du surplus de la caisse à d'autres fins qu'au soutien des personnes sans emploi. De plus, les signataires disent OUI à ce que le surplus soit utilisé pour améliorer la couverture du régime et que la caisse soit administrée par les cotisants.

Les centaines de milliers d'avis de réclamations qui circulent en ce moment se-

ront recueillis par les organisations qui composent la Coalition et seront signifiés à un moment jugé opportun au gouvernement fédéral. En parallèle, des manifestations de protestation se multiplient pour interpeller les députés, les sénatrices et les sénateurs libéraux fédéraux et les sommer de ne pas avaliser le projet du ministre des Finances.

Le 5 décembre, la Coalition tiendra une journée nationale de réclamation. Nous vous invitons à faire circuler le matériel promotionnel de cette campagne, à faire signer les cartes dans votre milieu et à joindre les rangs des organisations régionales de la Coalition. En Estrie, vous pouvez vous renseigner auprès de votre syndicat, de Solidarité Populaire Estrie (566-2727) ou du Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie (566-5811).

Denis Poudrier
MCCE

Un lieu d'accueil, de réflexion, d'écoute et d'action pour les femmes de tout âge

NOTRE MISSION

Promouvoir l'autonomie des femmes dans la prise en charge de leur vie personnelle.



SERVICES OFFERTS

- rencontres individuelles en relation d'aide
- groupes de soutien et d'entraide
- service d'accueil - conférences - ateliers

217, rue Belvédère Nord, Sherbrooke, Tél. : 569-0140



POUR QUE L'ESPOIR POLITIQUE RENAISSÉ

**AFFIRMEZ VOTRE DÉSACCORD
AVEC LES POLITIQUES «APPAUVRISSANTES» PROPOSÉES
PAR LE P.Q., LE P.L.Q. ET L'A.D.Q.**

**VOTEZ POUR QUE L'ESPOIR POLITIQUE RENAISSÉ . VOTEZ POUR UN CANDIDAT
TRAVAILLANT À BÂTIR UNE ALTERNATIVE POLITIQUE PROGRESSISTE**

**VOTEZ POUR NORMAND GILBERT
CANDIDAT INDÉPENDANT DANS LE COMTÉ DE SHERBROOKE**

APPUYÉ PAR LE RASSEMBLEMENT POUR L'ALTERNATIVE POLITIQUE - SECTION ESTRIE

Cette annonce a été autorisée et payée par Mme Louise Daigle, agente officielle de M. Normand Gilbert

-- VOUS ET VOS DROITS --

Y a-t-il discrimination sexuelle lorsqu'une affiche annonce deux emplois exclusivement disponibles pour les hommes?

FAITS :

Les emplois en question ont été affichés dans une résidence pour personnes âgées et consistent à être préposés aux bénéficiaires. Une partie des bénéficiaires du centre d'accueil nécessite une aide pour les soins intimes. L'employeur a mentionné sur l'affiche que les deux postes s'adressaient seulement aux candidats de sexe masculin.

L'employeur a, suite à cet affichage, effectué un questionnaire dans le centre. Les bénéficiaires ont répondu qu'ils préféreraient avoir une personne de leur sexe pour les soins intimes. C'était la première fois qu'on leur demandait leur avis à ce sujet. Aucune plainte n'a jamais été formulée quant au sexe de la personne qui leur donnait ces soins.

Ces deux emplois auraient normalement dû être attribués à deux femmes qui travaillaient sur appel, lesquelles, suivant la convention collective et la liste d'ancienneté, devaient accéder à ces deux postes. Ces deux femmes demandent donc au tribunal de se voir attribuer les postes ainsi qu'un dédommagement de 5 000 \$.

QUESTION :

Croyez-vous qu'il y a eu de la discrimination fondée sur le sexe lors de l'affichage des emplois disponibles seulement pour les hommes et, si vous y croyez, croyez-vous qu'elle pourrait-elle être justifiée par le droit à la dignité qu'ont les bénéficiaires quant aux soins intimes?

DÉCISION :

Les postes auraient dû être accordés aux deux femmes suivant la convention collective. Le Tribunal ordonne donc que ces postes leur soient confiés, et leur accorde, en plus, la somme de 5 000 \$ chacune en réparation des dommages moraux qu'elles ont subis, c'est-à-dire l'atteinte à leurs droits d'être traitées en toute égalité.

MOTIFS :

L'exigence fondée sur le sexe des candidats portait directement atteinte au droit à l'égalité des deux femmes. Même s'il est vrai que les droits à la dignité, à l'intégrité et à la vie privée des bénéficiaires étaient en cause, l'employeur se devait de justifier son exigence fondée sur le sexe. Cette exigence n'est pas justifiée si l'employeur ne démontre pas qu'elle est rationnelle, qu'elle est nécessaire pour répondre à un besoin ou qu'il n'y a pas d'autres moyens d'arriver au même objectif. Ici, les bénéficiaires ne s'étaient jamais plaint du sexe des préposés qui leur donnaient leurs soins intimes. Le questionnaire distribué a peu de poids puisqu'il a été distribué après l'affichage des deux emplois. L'exigence basée sur le sexe des candidats n'est donc pas fondée puisque l'employeur n'a pas démontré qu'elle était justifiée.

M^e Micheline Plante

Centre communautaire de l'Estrie
(819) 563-6122

Déclaration universelle des droits de l'homme

Cinquantième anniversaire

Le 10 décembre 1998 sera le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH).

Cette Déclaration découle, en grande partie, du désir de paix qu'ont eu certains pays au lendemain de la deuxième guerre mondiale 1939-1945. Conséquemment, la Commission des droits de l'Homme de l'ONU (Organisation des Nations Unies) constitue, en 1946, un comité de rédaction¹ de la DUDH. C'est le canadien John Humphrey qui rédige le document lequel a servi de base au comité de rédaction.

La DUDH est adoptée au Palais de Chaillot de Paris. Il y avait 58 États membres de l'Assemblée générale des Nations Unies : 48 ont voté en faveur de la proposition, huit se sont abstenus alors que deux étaient absents.

La Déclaration universelle des droits de l'Homme contient 30 articles qui concernent en particulier trois secteurs : la non-discrimination, les droits civils et politiques ainsi que les droits économiques et sociaux.

Un poids moral

Une déclaration n'a pas force de loi mais a un poids moral. La mise en application d'une déclaration se fait par la ratification de conventions ou pactes. La Charte des droits de l'Homme comprend la Déclaration universelle des droits de l'Homme, le pacte international relatif aux droits civils et politiques ainsi que le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Des mé-

canismes ont été mis en place pour surveiller l'application de ces pactes. Aussi, les pays introduisent souvent les principes dans leurs lois nationales.

Pour son cinquantième, l'ONU a choisi un thème qui souligne l'indissociabilité de l'ensemble des droits, qu'ils soient civils, culturels, économiques ou politiques : « Tous les droits de l'Homme : nos droits à tous ». Au Québec, il a été modifié pour devenir « Tous les droits humains pour tous et toutes ».



Sigle du 50^e anniversaire

Pour l'avenir

La déclaration est proclamée « comme l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations afin que tous les individus et organes de la société, ayant cette déclaration constamment à l'esprit, s'efforcent, par l'enseignement et l'éducation, de développer le respect de ces droits et libertés et d'en assurer, par des mesures progressives d'ordre national et international, la reconnaissance et l'application universelles et effectives, tant parmi les populations des États Membres

eux-mêmes que parmi celles des territoires placés sur leur juridiction ».

Est-on près d'atteindre cet objectif? Où en est-on 50 ans après? A-t-on atteint les limites en matière de droits et libertés? Est-ce que les droits et libertés ont un avenir compte tenu de l'influence du néolibéralisme? Lorsqu'on a des droits, on a aussi des responsabilités!

Un forum

Pour réfléchir et discuter sur ces questions, la Ligue des droits et libertés, section Estrie, organise un forum. Messieurs Louis Desmeules et Alain Létourneau, professeurs de philosophie ainsi que madame Michèle Vatz-Laaroussi, professeure en service social seront les personnes invitées à nous donner leur point de vue. Après les exposés, une discussion-débat avec les gens présents suivra.

Cette activité aura lieu le mercredi, 9 décembre, à la bibliothèque municipale Éva-Sénécal, 420, rue Marquette, salle 4, à 19 heures. Bienvenue à tous et à toutes. Venez jaser avec nous!

Céline Théberge

Ligue des droits et libertés,
section Estrie

1. Ce comité était formé de Eleanor Roosevelt (États-Unis), René Cassin (France), Charles Malik (Liban), Peng Chun (Chine), Hernan Santa Cruz (Chili), Alexandre Bogomolov/Alexei Pavlov (Union des Républiques socialistes soviétiques), Lord Dukeston/Geoffrey Wilson (Royaume-Uni), William Hodgson (Australie) et John Humphrey (Canada).



Sigle de l'ONU

Équipement de bureau
QWERT ltée
985, rue Galt ouest,
Sherbrooke
562-5079

SERVICE (RÉPARATION TOUTES MARQUES)
VENTE
LOCATION

SMITH CORONA

FAMILLE PLUS

HALTE JEUX - RÉPIT FAMILIAL
CONFÉRENCES - ATELIERS

324-1 Ball - Sherbrooke - J1H 1V5 - (819) 822-0835



Récit autobiographique

« Où est le p'tit Jésus, tabarnac? »

C'est un fait bien connu : durant la Révolution tranquille, sous la triple influence de la sécularisation, de l'évolution des idées et des moeurs et du Concile Vatican II, beaucoup de prêtres et de religieux ont quitté la cléricature. Ils l'ont fait pour des raisons complexes et nombreuses : théologiques, sociales, psychologiques.

Où est le p'tit Jésus, tabarnac? décrit, sous la forme d'un récit romanesque, le parcours de Félix Thivierge, au début des années soixante-dix. Religieux (probablement de Saint-Viateur), formé en sociologie, ancien aumônier de Cégep, Félix Thivierge quitte Montréal pour le JAL, ce regroupement de villages de l'arrière-pays du Témiscouata : Saint-Juste, Auclair, Letendre, Lots-Renversés. Il devient curé à Saint-Juste.

Engagement socio-politique

Il s'implique très activement dans les efforts d'animation du milieu et des coopératives qui cherchent à reprendre le pays en mains. Un peu artiste, un peu anarchiste, nourri de la théologie de la libération, Félix implante à Saint-Juste un nouveau style : curé en jeans et à barbe, qui fait du presbytère une quasi-commune, réunissant des marginaux et d'anciens drogués. Sa lecture des Écritures, vaguement marxiste, vise l'engagement socio-politique. Sa pastorale suscite une tension non résolue avec les élites du village. Le renouveau liturgique bouleverse les traditions, même à

la messe de Noël (d'où le titre du volume). Le conflit éclate quand Félix critique trop vivement le Comité des loisirs et un de ses dirigeants, Bertrand Lagacé.

Découverte de l'amour

À ce conflit de pouvoir vient se greffer, comme il se doit, une belle histoire d'amour. Vaguement troublé par les femmes et très libre dans ses agissements, Félix semble naviguer au-dessus des séductions courantes des femmes de son milieu. Quand Lyne, amie de Myriam, vient passer Noël et le Jour de l'An au presbytère, la liaison s'amorce à l'insu de Félix lui-même. [...] C'est à la fête de Dollard que l'aventure éclate explicitement : émerveillé, Félix découvre le sexe et l'amour et voit l'énorme tension entre sa fidélité à Dieu (et à son état) et le début d'amour qui bouleverse son corps et fait chavirer tout l'équilibre de ses quarante ans. Le roman ne finit pas et trouvera sans doute une suite dans un autre, à paraître : *Écoeur-moi pas avec ça, dit Dieu*.

Autobiographie colorée

Le récit est manifestement autobiographique. Félix Thivierge, c'est Yves Chevrier, avec le même par-

cours, le même style et probablement les mêmes aventures. Ce n'est pas du grand roman, mais un beau récit, vivant, coloré, souvent amusant. En trente chapitres, l'auteur campe ses personnages et nous permet de participer à la vie du milieu. [...]

Malgré le titre un peu provocant, c'est en somme un récit plus que sympathique sur un sujet délicat. Il n'y a pas de charge à l'emporte-pièce contre l'Église ni contre le système. L'effervescence des années soixante-dix et l'actualisation de la pensée chrétienne sont très bien évoquées.

Félix paraît un homme de foi authentique à la recherche d'une transparence presque absolue, mais peu conscient de son désir. Il ressemble aux prêtres de sa génération, qui est aussi la mienne et pour qui la crise d'identité fut si profonde.

Source : André Beauchamp
Revue *Relations*,
Septembre 1998, n° 643

CHEVRIER, Yves, *Où est le p'tit Jésus, tabarnac?* Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 1997, 291 pages.

Colombie des miracles

Douce compagnie

Pour évoquer la littérature contemporaine colombienne, deux noms seulement viennent à l'esprit du lecteur français : Gabriel Garcia Marquez et Alvaro Mutis. Mais voici Laura Restrepo, née en 1950, universitaire avant de se tourner vers le journalisme, essayiste engagée et certainement romancière de talent.

Douce Compagnie son premier livre publié en français, apparaît pourtant d'abord comme un conte; il en a la magie et la légèreté, pour ne révéler qu'ensuite une réflexion plus profonde, enracinée dans les réalités de la Colombie et clairement issue du regard qu'une femme pose sur le monde.

Un ange en chair et en os

Nous sommes à Galilée, un faubourg pauvre de Bogota. Selon la rumeur [...] un ange y aurait élu domicile. Reporter tout-terrain, la jeune Mona y est dépêchée sans tarder. [...] Un ange! « La Colombie est le pays au monde qui fabrique le plus de miracles au mètre carré », grogne-t-elle en s'emparant de son appareil photo. Photographie-t-on un ange? Bien sûr que non. Mais on peut en tomber éperdument amoureux. Car l'ange bel et bien existe. Entouré et protégé par une cohorte de dévotes, vilipendé par le curé du coin, vénéré par les gamins. Un ange jeune, d'une beauté éblouissante et, assurément, sexué. Mais muet. Seules ses nombreuses cicatrices attestent d'un passé difficile.

La jeune fille et l'ange, donc. Une histoire un peu folle, vaguement mystique? Pas du tout. Mais un rêve de femme, oui. D'une femme qui a parfois raté ses reportages pour s'y être trop impliquée : engagée jusqu'au cou dans la guérilla sandiniste quand on lui demandait d'observer les pour et les « contras »; [...] Mona s'attache farouchement à l'ange parce qu'elle espère trouver avec lui l'impossible synthèse de l'amour divin et de l'amour profane.

L'aventure est belle. Elle pose aussi de bonnes questions - les anges ne sont-ils que des hommes égarés? - et révèle de vraies frustrations : « Qui sait si cet ange n'est pas un messager venu en Colombie pour en finir avec tant de sauterelles et tant de massacres...? » Mais puisque les anges sont bannis de « cette Bogota d'épouvante », le roman de Laura Restrepo ne peut que se dissoudre dans l'absence. Nous laissant l'impression d'un miracle frôlé et surtout d'un beau livre, qui ne cesse de surprendre.

Source :
Le Monde diplomatique
Septembre 1998
RESTREPO, Laura, *Douce compagnie*. traduit de l'espagnol (Colombie) par Françoise Prébois, Rivages, Paris 1998, 205 p.

S'abonner c'est se donner les moyens de mieux s'informer

Abonnement régulier 15 \$
Institutions, organismes 20 \$
Le prix inclut la TPS

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$ pour _____ abonnement(s) adressé à :

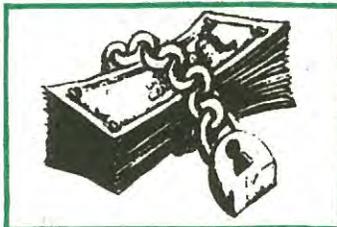
Entrée Libre

187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Téléphone : _____



LE FINANCEMENT DES GROUPES POPULAIRES

URGENT

URGENT

Recherchons équiéiers et équiéières pour :

Rédaction
 Enquêtes

Photos
 Montage

Se joindre à l'équipe d'Entrée Libre permet de s'impliquer humainement dans le quartier.

CONTACTEZ-NOUS : 821-2270